

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES DE TRAVAIL ET LES OBJECTIFS D'EMPLOI DE L'UNION EUROPEENNE POUR 2010

Serge FELD
Université de Liège (Gresp)¹

1. INTRODUCTION: PREVOIR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ?

Les migrations internationales sont une des trois composantes des évolutions démographiques, mais contrairement à la fécondité et à la mortalité dont les tendances ne peuvent raisonnablement être affectées profondément et rapidement par des décisions politiques, elles apparaissent comme la variable sur laquelle l'action des Pouvoirs publics est prépondérante.

Si l'on se limite à l'Europe occidentale, on peut admettre que l'offre potentielle de migrants est presque parfaitement élastique et que, par conséquent, ce sont essentiellement les priorités démographiques et économiques des pays de destination qui modulent les flux d'entrants.

S'agissant des projections de migrations, on peut relever plusieurs démarches selon la problématique retenue.

Généralement, s'il s'agit de prévoir le volume de la population à un horizon déterminé, on établit une fourchette d'hypothèses de fécondité et de mortalité que l'on combine avec une hypothèse de prolongation de la tendance du passé des flux migratoires. Un problème de méthode se pose quant à savoir s'il est préférable de calculer les flux bruts d'entrants et de sortants ou s'il faut préférer les soldes migratoires nets. Au-delà des insuffisances des instruments de mesure et des problèmes de comparabilité internationale des statistiques, qui connaissent d'ailleurs récemment des améliorations substantielles, on peut formuler 3 observations.

D'abord, le solde net des dernières années ne peut être connu pour un grand nombre de pays européens car le relevé des flux d'émigration n'est pas réalisé, ou ne l'est qu'avec un retard considérable. Ensuite, un même niveau de solde net peut recouvrir des flux d'importance très différente: il peut s'agir de mouvements d'entrées et de sorties de grande ampleur ou de mouvements très faibles. Si le total en terme d'évolution de la population totale n'est pas affecté, les effets sociaux et économiques sont très différents. Ainsi, de vastes mouvements de "turn over" rendent plus difficiles la mise en oeuvre des politiques d'intégration des migrants et renchérissent les coûts de recrutement et de formation de la main-d'œuvre étrangère. Enfin, dans le même ordre d'idées, il est utile de souligner qu'un solde migratoire net égal à zéro n'est pas synonyme d'une immigration nulle. Il a été démontré (Bouvier & Poston, 1997) que contrairement au cas de l'immigration nulle, donc d'une population fermée, le solde migratoire nul impliquait des effets directs et indirects remarquables. Les effets directs résultent du fait que les âges d'arrivée et les âges de sortie des migrants ne coïncident pas et que par conséquent le calcul des personnes-années vécues dans le pays d'accueil présentera des variations qui peuvent s'avérer significatives dans l'estimation du stock de main-d'œuvre disponible. Les effets indirects résultent des

¹ S.feld@ulg.ac.be; Je remercie Melle Sophie Perin, assistante à l'unité d'économie et démographie pour sa précieuse aide dans la réalisation des projections.

différences des ratios des sexes et des ISF (indices synthétiques de fécondité) des flux de migrants et de la population "nationale" qui influenceront les niveaux de fécondité. Donc, une migration internationale nette nulle qui résulte de divers niveaux de flux bruts agira différemment sur la taille et la structure future de la population. Prendre en compte ces effets apporterait un enrichissement dans l'élaboration et le choix des scénarios migratoires mais constitue un exercice complexe.

Dans une démarche théorique; des scénarios de migrations ont été élaborés pour produire des simulations de maintien ou de retour vers l'état de population stable ou stationnaire. La littérature sur ces questions de théorie démographique est abondante, on n'en citera ici que les principales.. Un premier axe concerne les conditions qui déterminent le volume et la structure de l'immigration nécessaire pour ramener une population avec une fécondité sous le niveau de remplacement vers l'état stable ou l'état stationnaire (Coale, 1972 ; Espenshade, 1982). Un deuxième axe a pour objet de calculer les flux d'immigration qui garantissent une proportion constante entre nationaux et étrangers ou les hypothèses qui permettent d'envisager différents objectifs de modifications de cette proportion. (Office fédéral de Statistique, 1987; Kuijsten, 1990; Espenshade, 1986 ; Feichtinger and Steimann, 1992). Une troisième approche estime les niveaux nécessaires d'immigration pour compenser la diminution de la population totale ou son vieillissement.

Dans une approche plus concrète, le choix des hypothèses de flux d'immigration dépend des décisions de nature politique. Il est dès lors essentiel de définir les objectifs fixés par les Pouvoirs publics des pays de destination. Sans négliger leur importance, on ne traitera pas ici des aspects politiques ou humanitaires qui peuvent influencer les pays d'accueil, pour se concentrer sur les critères démographiques et économiques.

Dans la perspective démographique, on peut dégager 2 orientations générales opposées.

Premièrement, on peut procéder à des projections destinées à connaître avec le plus de précision possible l'état de la population à un horizon donné. Dans ce cas, c'est la recherche précise des hypothèses les plus fiables qui constitue la démarche principale. C'est ce que s'efforcent de réaliser régulièrement les organismes internationaux comme les Nations-Unies et Eurostat et à leur niveau chacun des institutions nationales de statistiques. Connaissant l'éventail le plus probable d'évolution de leur population, les gouvernements sont en mesure de prévoir les adaptations socio-économiques qui en découlent. Deuxièmement, il peut être intéressant de fixer des objectifs tels qu'éviter le déclin du volume de la population, de freiner ou de prévenir son vieillissement, de stabiliser la population en âge d'activité ou encore d'empêcher la détérioration de certains ratios tels que le rapport de la population âgée de 65 ans et plus sur les potentiellement actifs. C'est l'exercice qu'a réalisé l'ONU et dont les résultats se trouvent dans le rapport intitulé "Replacement Migration" (United-Nations 2001) qui a été en grande partie mal compris dans le public. Il s'agissait non pas "d'un raisonnement absurde" mais "d'un raisonnement par l'absurde" qui démontre l'impossibilité du maintien de certains paramètres et qui suggère, par conséquent, la nécessité de changements économiques et sociaux de grande ampleur.

Dans la mesure où ces critères portent principalement sur des ratios de structure de population, ils concernent surtout des préoccupations de financement des retraites ou de dépenses publiques de santé.

Les migrations pour des motifs économiques concernent essentiellement les "déséquilibres" sur le marché du travail. On peut traiter ces déséquilibres du côté de la demande ou du côté de l'offre de travail. Les migrations de main-d'œuvre immigrée envisagées à partir de l'analyse par la demande sont plutôt rares et peu fiables. Elles supposent une bonne capacité de prévision des variations de l'offre de postes de travail des entreprises et des branches d'activité. Une tendance consiste à faire dépendre l'apport migratoire en fonction de "déficits" dans certaines professions. Cette notion de "déficit" apparaît ambiguë, sa définition n'est pas bien établie et la réalité qu'elle recouvre est extrêmement fluctuante. C'est donc du côté de l'offre de travail que se portent principalement les recherches. Dans cette perspective, on s'efforce de déterminer s'il existe un risque d'un déclin du volume de la population active, ou si des objectifs de niveaux d'emploi ne peuvent être assurés et quel serait l'apport migratoire, en durée, en quantité et en structure qui permettrait d'y faire face.

C'est cette dernière perspective qui sera présentée ci-dessous. On s'efforcera de voir si l'immigration de main-d'œuvre permet, sous quelles conditions, et pour quels pays, d'accroître substantiellement la population active. On examinera aussi sous quelles hypothèses elle serait en mesure

de contribuer à réaliser les objectifs fixés par l'Union européenne lors du Sommet de Lisbonne en 1999 et qui consistent à atteindre un taux d'emploi global de 70% en 2010. S'agit-il d'une option réaliste et quel devrait être le taux d'emploi des migrants?

2 LES NIVEAUX D' ACTIVITE ET D'EMPLOI ET L'IMMIGRATION DANS L'UNION EUROPEENNE DES 15

L'Union européenne se caractérise par des niveaux d'emploi les plus bas parmi l'ensemble des pays industrialisés. Pour rendre l'économie plus compétitive et pour faire face aux défis du financement de la sécurité sociale le Sommet de Lisbonne en 1999, avait fixé comme objectifs des taux d'emploi global de 70% et de 60% pour les femmes à l'échéance de 2010. Le Sommet de Stockholm du 23 mars 2001 a ajouté l'objectif de 50% pour les potentiellement actifs de 55 à 64 ans. Ce programme répond aussi à la préoccupation largement répandue d'un déclin de la population active et par conséquent d'un déficit de travail qui ne pourrait être comblé que par une immigration massive.

Pour estimer l'évolution de la population active, on a combiné l'hypothèse «baseline» démographique d'Eurostat (voir Annexe 1) et le scénario "median de légère progression des taux de participation au marché du travail" proposé par Eurostat (Feld, 2004). Les données sont issues d'une source homogène et d'une méthodologie commune pour tous les pays (de Jong and Broekman, 2000). Ces données sont désagrégées par sexe et par catégorie d'âge d'un an. Le choix de ces 2 combinaisons médianes peut se prêter à discussion mais permet de présenter un éventail de probabilités suffisamment fiables parmi lesquelles on peut proposer des hypothèses alternatives.

2.1. La population active

La partie de droite du Tableau 1 fournit les résultats principaux. En 2010, tous les pays de l'Europe des 15 connaîtront une croissance du volume de leur population active avec un minimum de 0.8% en Finlande et en Suède et un maximum de +15.3% en Irlande, la moyenne de l'UE se situant à + 3.9%. Cette tendance à la hausse à partir d'un niveau de population active jamais atteint dans le passé va se poursuivre pour près d'une moitié de ces pays jusqu'au-delà de 2025 (Irlande, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Royaume-Uni, France et Danemark). Les craintes de déclin de la population active européenne apparaissent par conséquent largement prématurées (il n'en est pas de même dans le long terme).

Cette croissance est obtenue avec l'hypothèse du scénario médian d'Eurostat qui envisage une diminution de 660 800 migrants en 2000 à 622.000 migrants en 2010². Il en résulte que l'immigration contribue à la réalisation de ce niveau de population active par un apport annuel qui s'élevait à 335.000 migrants actifs en 2000 et qui se situera à 320.000 migrants actifs en 2010.

D'un point de vue global, il faut souligner que les flux prévus annuels de travailleurs migrants actifs ne représenteront qu'un volant très marginal par rapport à l'ensemble de l'offre de travail des pays d'arrivée. La moyenne pour l'ensemble de l'Union européenne se situera à 0.18% (le pourcentage est le plus bas pour l'Allemagne et la Grèce et le plus élevé pour l'Irlande et le Luxembourg).

Si les perspectives semblent positives à l'échéance de 2010 pour ce qui concerne la population active, il n'en est pas de même pour les taux d'emploi. On rappellera que les taux d'activité mesurent les actifs sur la population de 15 à 64 ans et que l'on fait l'hypothèse qu'ils augmentent légèrement durant cette période en fonction des projections d'Eurostat, alors que les taux d'emploi mesurent le rapport des personnes effectivement occupées sur la population de 15 à 64 ans.

Ces données ne sont pas disponibles. On les a calculées en faisant un certain nombre d'hypothèses qui sont présentées au §3.

² Allemagne: 200.000 immigrants, Autriche: 20.000, Belgique: 15.000, Danemark: 10.000, Espagne: 60.000, Finlande: 5.000, France: 50.000, Grèce: 25.000, Irlande: 5.000, Italie: 80.000, Luxembourg: 2.000, Pays-Bas: 35.000, Portugal: 25.000, Royaume-Uni: 70.000, Suède: 20.000.

2.2. Les niveaux de l'emploi

Avant d'examiner quel rôle l'immigration serait en mesure de jouer, on présente, dans la partie gauche du Tableau 1, un panorama de la situation en 2000 pour tous les pays en terme de taux d'emploi et de progrès à réaliser par rapport aux objectifs. On distingue trois groupes de pays : 4 pays, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont déjà au-delà des critères de Lisbonne aussi bien pour les hommes que pour les femmes et les actifs âgés ; quelques pays s'en approchent ; mais une majorité de pays sont encore très éloignés de ces objectifs. La colonne 4 donne les taux de croissance annuels nécessaires (ils sont particulièrement élevés pour la Belgique, la Grèce, l'Italie et l'Espagne)³. On notera que les pays qui réalisent les plus mauvais résultats par rapport aux objectifs de Lisbonne sont aussi ceux qui connaîtront, à cause des facteurs démographiques, le déclin le plus important de leur population active au-delà de 2020. La seule exception marquante concerne la France où la population active continuera à croître malgré ses faibles performances en terme de taux d'emploi.

Quelle sera la place de l'apport migratoire à côté de ce schéma général de mobilisation de larges segments de la main-d'œuvre potentielle ?

L'offre de travail peut augmenter grâce à un ensemble de mesures sociales, économiques, familiales, fiscales et législatives. Maintenir ou accroître le volume de la population active est possible, par un recours plus intensif à l'immigration de main-d'œuvre pour certains pays. On essaye de montrer au § 3 que le niveau de l'emploi, par contre, ne pourra s'améliorer au moyen de l'immigration.

Tableau 1 : Taux d'emploi total, flux annuel de migrants actifs et proportion par rapport à la population active totale

	Taux d'emploi total (1)				Population active (2)		
	Taux d'emploi en 2000 (pourcentage)	Ecart absolu par rapport à l'objectif de Lisbonne (%)	Ecart en % par rapport à l'objectif de Lisbonne	Taux d'accroissement annuel nécessaire pour atteindre l'objectif de Lisbonne en 2010 (%)	Variation de la population active 2010-2000 (%)	Flux de migrants actifs en 2010	Pourcentage de la population active totale 2010
ALLEMAGNE	65,6	4,4	6,71	0,81	3,9	105 683	0,11
AUTRICHE	68,5	1,5	2,19	0,27	5,2	11 373	0,28
BELGIQUE	60,5	9,5	15,70	1,84	2,5	6 944	0,29
DANEMARK	76,3	---	---	---	1,7	5 941	0,17
ESPAGNE	56,2	13,8	24,56	2,78	3,1	28 044	0,24
FINLANDE	67,2	2,8	4,17	0,51	0,8	2 545	0,20
FRANCE	62,1	7,9	12,72	1,51	5,5	25 793	0,17
GRECE	55,7	14,3	25,67	2,90	3,4	11 890	0,09
IRLANDE	65,1	4,9	7,53	0,91	15,3	2 693	0,26
ITALIE	53,7	16,3	30,35	3,37	0,9	36 385	0,13
LUXEMBOURG	62,7	7,3	11,64	1,39	8,7	986	0,17
PAYS BAS	72,9	---	---	---	5,6	19 976	0,48
PORTUGAL	68,4	1,6	2,34	0,29	3,9	12 420	0,25
ROYAUME UNI	71,5	---	---	---	5,3	39 098	0,23
SUEDE	73,0	---	---	---	0,8	10 171	0,13
EU15	64,3	5,7	8,86	1,07	3,9	319 942	0,18

Sources : (1) Eurostat, NewCronos data base

(2) Calculs⁴

³ On a choisi d'analyser la période 2000-2010 mais on dispose déjà des données de 2002 qui indiquent, en général, une augmentation des taux. Par contre, le fait que l'objectif soit atteint en 2000 ne garantit pas que ce résultat sera encore acquis 2010. On utilise ici les données publiées par Eurostat. Nous présentons nos propres calculs au § 3

⁴ Ces calculs reposent sur l'hypothèse simplificatrice que les flux de migrants nets sont soumis chaque année au même taux d'activité par âge et par sexe que la population des pays d'immigration. Les données disponibles sur les stocks de population d'origine étrangère indiquent que dans presque tous les pays leurs taux d'activité sont plus bas que ceux des nationaux (particulièrement pour les femmes). Ces chiffres sont donc une surestimation de l'apport de travailleurs migrants à la main-d'œuvre « nationale ».

3. LES TAUX D'EMPLOI PREVUS PAR LE PROGRAMME DE LISBONNE ET LE VOLUME DE TRAVAIL IMMIGRE

Chaque année, les publications officielles de l'Union européenne annoncent que les objectifs de Lisbonne sont en bonne voie d'être atteints. Ces déclarations semblent cependant exagérément optimistes au vu de nos propres simulations qui indiquent que le taux d'emploi global de l'UE ne sera que de 65.3% en 2010.

Pour estimer l'effort de création d'emplois "national" ou "immigré" que ce programme implique, on propose une projection qui, si elle n'a pas la prétention de fournir des chiffres exacts pour tous les pays, donne cependant des indications suffisamment claires sur des tendances qui apparaissent incontestables. Cette projection repose sur des hypothèses simplificatrices qu'impose l'absence de certaines données importantes. Ainsi, la méthodologie présentée ici permet, par la même occasion, de souligner les contraintes de l'exercice.

3.1 Combien d'emplois faudra-t-il créer?

Il convient d'abord de faire une distinction très nette entre le *volume* d'emploi que l'on souhaite obtenir en 2010 et le *taux* d'emploi que l'on décide d'atteindre. Cette distinction est assez similaire à celle que l'on peut observer entre les scénarios d'immigration qui assurent le maintien du nombre d'individus d'une catégorie donnée et ceux qui ont pour objet de conserver un ratio constant (avec la contrainte supplémentaire qui consiste, dans ce cas, non pas de maintenir un ratio, mais de l'obtenir)

Si l'on souhaite atteindre le volume de travail correspondant à un taux d'emploi de 70% dans l'ensemble de l'UE, il faudra augmenter de manière considérable le nombre de personnes occupées

Pour y aboutir, on peut agir dans 3 directions: augmenter la participation des hommes et femmes de 15-64 ans au marché du travail, réduire le taux de chômage, ou augmenter considérablement l'immigration de travailleurs.

Cependant, pour connaître le nombre d'emploi à créer, on doit préalablement connaître le volume de la population active et les taux d'emploi en 2010 et les comparer avec ceux de 2000.

Pour cela il faudrait disposer de l'évolution des taux d'emploi par sexe et âge et des taux de chômage par sexe et âge ainsi que de leur évolution sur cette période de 10 ans.

Ces données n'existant pas, on a eu recours à des données agrégées c'est à dire le taux global (âge et sexe confondus) de chômage de l'ensemble de la population active.

Rappelons d'abord que:

$$P = C + O + I$$

avec P = Population 15-64 ;

C = Chômeurs

O = Occupés ;

I = Inactifs

} $C+O$ = Actifs

On procède en deux étapes.

Premièrement les taux d'emploi calculés pour l'année de base 2000. pour chaque pays

A partir des projections démographiques et de taux de participation d'Eurostat, on calcule l'*Effectif des ACTIFS 15-64* et l'*Effectif POPULATION 15-64*

On prend ensuite le Taux de Chômage (TC) Eurostat en 2000 maintenu constant jusqu'en 2010. (U.E. L'emploi en Europe 2002).

$$\text{Puisque le Taux de Chômage (TC)} = \frac{C}{C+O} = \frac{C}{\text{Actif}}, \text{ donc, } TC \times \text{Actifs} = C \text{ (l'Effectif des chômeurs)}$$

Comme $C + O$ = Actifs, on déduit *Effectif des personnes occupées* = effectif des Actifs – Effectif des chômeurs.

$$\text{Puisque Taux d'emploi (TE)} = \frac{E}{P}, \text{ on calcule TE}$$

On obtient donc les TE en 2000.

Deuxièmement, on calcule le TE pour 2010 en procédant de la même démarche avec les chiffres de 2010 mais avec le Taux de Chômage de 2000.

Les résultats présentés au Tableau 2 montrent que l'écart entre le volume de l'emploi qu'il faudrait atteindre d'après le programme du Sommet de Lisbonne et notre projection du nombre de personnes qui seront occupées est d'environ 13 millions. Cela s'explique évidemment par le fait que nous prévoyons des taux d'emploi pour de nombreux pays et pour l'ensemble de l'UE nettement inférieurs à 70%.

Ce déficit, s'il devait être totalement comblé par l'immigration de main-d'œuvre, impliquerait des flux annuels d'entrées de 1.300 000 migrants occupés soit quatre fois plus que les flux annuels de migrants actifs résultant du scénario "baseline" d'Eurostat (voir tableau 1)

On constate un clivage important entre deux groupes de pays au sein de l'UE.

Le premier groupe comprend les pays qui atteindront l'objectif de Lisbonne, soit l'Autriche, le Danemark, Les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume- Uni, et aussi la Suède, (dont le taux d'emploi chute par rapport à 2000 mais qui est proche de 70%). Par conséquent, ces pays ne seront concernés par la problématique présentée ici.

Pour le deuxième groupe de pays, le nombre d'emplois annuels à créer est très élevé et recourir exclusivement à l'immigration, même si cette option est "théoriquement" possible, s'avère concrètement irréalisable. Elle suppose que l'immigration de main-d'œuvre soit multipliée par 10 ou par 20 selon les pays, avec la seule exception de l'Allemagne pour qui l'accroissement se situerait à un niveau relativement faible.

Tableau 2 : Emplois à créer et migrants nécessaires pour atteindre l'objectif de Lisbonne
Résultats pour la population totale (H+F)

	Taux d'emploi en 2010 Calculs	Emploi total en 2010 calculé selon la projection	Emploi total pour atteindre l'objectif de 70% calculé selon la projection	ECART ⁵ (nombre d'emplois à créer) = (3)-(2)	Nombre de migrants nécessaires pour atteindre le taux d'emploi 70%	
					Nombre absolu	Accroissement en % de la population employée en 2010 =(5)/(2)
	Col 1	Col 2	Col 3	Col 4	Col 5	Col 6
ALLEMAGNE	69,1	38 077 240	38 558 440	481 200	1 604 000	4
AUTRICHE	71,7	3 975 920	3 878 950	Objectif atteint	---	---
BELGIQUE	59,8	4 118 020	4 821 470	703 450	2 344 830	57
DANEMARK	76,4	2 753 950	2 524 390	Objectif atteint	---	---
ESPAGNE	58,5	15 684 930	18 763 310	3 078 380	10 261 270	65
FINLANDE	63,8	2 249 230	2 467 370	218 140	727 130	32
FRANCE	64,1	25 944 110	28 329 190	2 385 070	7 950 230	31
GRECE	59,5	4 208 020	4 953 770	745 750	2 485 830	59
IRLANDE	64,3	1 811 510	1 971 760	160 240	534 130	29
ITALIE	56,2	21 139 200	26 347 350	5 208 150	17 360 500	82
LUXEMBOURG	60,8	191 700	220 750	29 050	96 830	51
PAYS-BAS	70,1	7 887 200	7 874 470	Objectif atteint	---	---
PORTUGAL	70,3	4 807 390	4 787 880	Objectif atteint	---	---
ROYAUME UNI	72,1	29 287 280	28 446 500	Objectif atteint	---	---
SUEDE	69,6	4 110 150	4 132 560	22 410	74 700	2
EU15	65,3	166 245 850	178 078 140	13 031 840	43 439 450	26,1

⁵ L'écart (colonne 4), pour l'EU15, entre l'emploi total pour atteindre l'objectif de 70% (colonne 3) et le chiffre obtenu à la suite des hypothèses du scénario proposé (colonne 2) s'élève à 13 031 840 dans la mesure où l'on ne prend pas en compte le surplus d'emplois occupés dans les pays qui ont atteint cet objectif de 70% et que nous considérons non disponible pour participer à un processus de migration interne à l'EU.

Ces pays peuvent évidemment agir à des degrés divers sur l'ensemble des déterminants de l'augmentation de l'offre de travail: il est possible de mobiliser la main-d'œuvre latente ou marginale, tenter de réduire le taux de chômage ou encore augmenter l'immigration.

La faisabilité de cette troisième option fait l'objet de l'analyse développée ci-dessous

3.2 Le nombre de migrants et le taux d'emploi

3.2.1 l'objectif

L'objectif qui consisterait, non seulement à obtenir le volume total de personnes occupées en fonction d'un objectif de 70%, mais comprendrait comme contrainte supplémentaire de tenter d'aboutir à cet objectif en ne recrutant que de la main-d'œuvre étrangère se révèle très largement impraticable. En effet, toute augmentation de la quantité de main d'œuvre occupée immigrée accroît de la même quantité le nombre d'actifs de 15-64 ans. Evidemment, tout accroissement au numérateur de ce ratio s'accompagne inmanquablement d'un accroissement identique au dénominateur. Pour atteindre ce ratio et ensuite le maintenir constant, il faut calculer quel doit être le nombre total d'immigrants qu'il faut recevoir d'ici 2010.

La contrainte que l'on s'impose ici est la suivante: On suppose que tous les migrants occuperont un emploi dès leur arrivée dans le pays d'accueil. Il n'y a donc pas de chômage chez les migrants et en outre, il n'y a pas de population dépendante ou inactive dans ces flux⁶. Bien entendu, si l'on retient l'hypothèse, plus réaliste, que les taux d'emploi des migrants sont inférieurs à ceux de la main-d'œuvre nationale⁷, il est évident que le recours à l'immigration ne pourra pas augmenter le taux d'emploi national. Cependant, on propose ici une démonstration qui consiste à établir que *même si l'on fait l'hypothèse que tous les migrants arriveront dans le pays d'accueil avec un emploi dès leur entrée, donc si le taux d'emploi des flux de migrants est de 100%, ces flux ne seront pas en mesure de garantir la réalisation l'objectif de Lisbonne pour les pays qui se situent très en-deçà du taux d'emploi de 70%*.

Cette problématique soulève deux types de problèmes fondamentaux de nature différente. Le premier concerne les difficultés d'intégration sociale et culturelle ainsi que la mise en place des infrastructures nécessaires qui résulteraient de cet accroissement considérable d'immigrants en surplus de flux déjà prévus dans le scénario d'Eurostat.

Le deuxième problème porte sur la capacité des économies occidentales à créer cette quantité de travail. Il ne suffit évidemment pas de se cantonner à un raisonnement en terme de taux d'emploi. Il faut en plus disposer du capital nécessaire pour réaliser les investissements qui absorberont cette main-d'œuvre supplémentaire. Les pays d'immigration seront-ils capables de réaliser ces volumes considérables d'investissements et bénéficieront-ils d'une croissance de la demande intérieure et extérieure assez forte?

L'histoire économique montre, depuis le début de la Révolution industrielle, qu'aucun pays d'Europe occidentale n'a connu des taux de croissance annuels de l'emploi supérieur à 3%.

3.2.2. La méthode

Le calcul de ce nombre très élevé d'immigrants nécessaires pour atteindre le taux l'objectif de Lisbonne est basé sur la démarche suivante:

⁶ Alors que pour les projections de population active on a fait l'hypothèse que les migrants avaient le même taux d'activité que la main-d'œuvre "nationale, pour le surplus de migrants envisagé dans cette hypothèse, on suppose qu'ils sont tous occupés et donc que le taux d'activité est égal au taux d'emploi soit 100%

⁷ En général les taux d'activité des immigrants sont, dans une première phase, inférieurs à ceux des travailleurs "nationaux". Les variations sont importantes selon les pays de destination mais globalement ces taux d'activité sont inférieurs à 50%.

Soient :

• **P** : $\sum_{i=15}^{64}$ Population totale d'âge i en 2010

• **C** : $\sum_{i=15}^{64}$ Chômeurs d'âge i en 2010

• **O** : $\sum_{i=15}^{64}$ Actifs Occupés d'âge i en 2010

• **TE₂₀₁₀** : le Taux d'Emploi total en 2010

• **A** : $\sum_{i=15}^{64}$ Actifs d'âge i en 2010

• **TC** : le Taux de Chômage en 2000 et 2010

• **M** : les Migrants

• **Oo** : $\sum_{i=15}^{64}$ Actifs Occupés d'âge i pour atteindre l'objectif

$$TE_{2010} = \frac{O+M}{P+M} = 0,7 \text{ (objectif de Lisbonne)}$$

$$\Rightarrow O+M=0,7 \times P+0,7 \times M \Rightarrow M-0,7M=0,7 \times P-O \Rightarrow 0,3M=0,7 \times P-O$$

$$\Rightarrow M = \frac{0,7 \times P - O}{0,3}$$

Où O est obtenu comme suit :

$$A \times TC = C \text{ et } A - C = O$$

$$\text{OR puisque : } Oo - O = ECART \Rightarrow Oo - ECART = O$$

$$\Rightarrow M = \frac{0,7 \times P - (Oo - ECART)}{0,3} \quad \Rightarrow M = \frac{0,7 \times P - Oo + ECART}{0,3}$$

$$\text{Or } Oo \text{ a été obtenu pour respecter l'égalité : } \frac{O}{P} = 0,7 \Rightarrow O = 0,7 \times P$$

$$\Rightarrow M = \frac{ECART}{0,3} \quad \Rightarrow M = \frac{1}{1-t} \times ECART \quad \text{où } t = \text{Taux d'Emploi fixé par les objectifs de Lisbonne (70\%)}$$

On obtient ainsi pour chaque pays le nombre de migrants nécessaires pour atteindre l'objectif d'un taux d'emploi global de 70%⁸

3.3 Les hypothèses et les tendances principales

3.3.1. Les hypothèses

La méthode utilisée repose sur de nombreuses hypothèses simplificatrices qui sont susceptibles de biaiser en partie les résultats chiffrés sans remettre néanmoins en cause les tendances générales. Le choix de ces hypothèses s'explique évidemment par l'absence de certaines données importantes. Il est fondamental de bien expliciter la démarche suivie pour souligner les limitations de cette méthode et améliorer les tentatives destinées à palier à l'insuffisance de ces données.

D'abord, les estimations sont faites un à niveau d'agrégation assez élevé alors qu'il est toujours préférable de calculer au niveau le plus désagrégé. Alors qu'on dispose des projections de population ainsi que des taux d'activité par catégorie d'âge d'un an, chaque année et pour les 2 sexes grâce au scénario d'Eurostat, il n'en est pas de même pour les taux d'emploi et les taux de chômage. On a donc retenu les taux de chômage globaux (toutes catégories d'âge hommes et femmes) de 2000 et on les a maintenus constants jusqu'en 2010. (voir annexe 2 pour les taux de chômage et les taux d'activité globaux par pays).

⁸ On répète que ce calcul repose sur l'hypothèse où les migrants seraient tous occupés. et (pas seulement actifs)

On obtient ainsi des taux d'emploi globaux pour toute la population en âge d'activité plutôt que de disposer de taux d'emploi par âge et par sexe.

Cela suppose que l'on considère que l'évolution de la conjoncture économique et les politiques économiques des divers pays ne seront pas capables de réduire le chômage dans aucune catégorie d'âge.

Cela suppose aussi que les incitations financières ou sociales en vue d'accroître les taux de participation au marché du travail au-delà des prévisions "baseline" seront sans effets.

Par ailleurs, cela nécessite des procédures de sélection des flux d'immigration très stricts en ce qui concerne les âges puisque les catégories d'âge de - 15ans et + 65 ans ne sont pas représentées.

En outre, rappelons l'hypothèse que tous les migrants sont occupés. Signalons également que mener cet exercice avec des taux d'emploi qui ne distinguent pas selon les sexes n'est pas satisfaisant. En effet, on constate, au niveau européen, des différences appréciables entre les taux d'emploi des hommes et des femmes. Dans certains pays les écarts sont considérables (les pays du sud) alors que dans d'autres pays (scandinaves) ils sont assez faibles. Cela implique des capacités de mobilisation de la main-d'œuvre féminine relativement différentes. En plus, se pose ensuite la question du sex-ratio des flux de migrants.

Enfin, on a négligé les problèmes liés au vieillissement des immigrants et on n'a pas pris en considération la structure par âge de ces flux.

Il reste une question qui ne fait pas l'objet de cette analyse mais qu'il convient d'évoquer. En effet, on a examiné sous quelles conditions l'immigration permettrait d'atteindre un objectif de taux d'emploi. Une fois ce taux atteint, un autre type d'analyse consiste à traiter tous les paramètres démographiques et économiques qui garantissent son maintien à long terme.

3.3.2. Les tendances générales et par pays

Les chiffres sont impressionnants. Ainsi, pour l'ensemble de l'UE le nombre total de migrants supplémentaires nécessaires pour réaliser l'objectif de Lisbonne si l'on décide d'utiliser uniquement l'option de la immigration s'élève à environ 43.4 millions. Ce volume équivaut à une augmentation totale de 26,1% de l'emploi par rapport au volume d'actifs occupés en 2010.

Cet apport supplémentaire d'immigrés occupés représente une proportion qui varie fortement entre pays. Elle se situe entre 2% au minimum pour la Suède et de 4 % pour l'Allemagne et un maximum de 82% pour l'Italie.

Une première tendance se dégage d'emblée: les problématiques du taux d'emploi ainsi que celles de l'immigration de main-d'œuvre sont très loin d'être communes à l'ensemble des pays de l'EU15. Les divergences de situations sont très importantes entre groupes de pays et soulèvent par conséquent des questions quant à la cohérence d'une politique européenne harmonisée. Cette conclusion que l'on pouvait déjà tirer à l'issue de l'examen des chiffres qui concernent le volume de la main-d'œuvre occupée correspondant à un taux de 70% d'actifs occupés est encore plus nette s'agissant de garantir ce taux.

Pour un groupe de 5 pays ces objectifs seront atteints sans difficultés, certains d'entre eux remplissant d'ailleurs déjà ces conditions dès le début de ce programme en 2000 (voir les tableaux 1 et 2). D'autres pays n'y arriveront certainement pas, et pour ceux-ci, le recours à une immigration massive est utopique dès que l'on prend en considération le volume des flux concernés, le rythme de création de nouveaux postes de travail que cela implique et la proportion de travail étranger qui en résultera par rapport au travail "national".

On épinglera brièvement la situation de 3 pays. Le Royaume-Uni possède un taux d'emploi supérieur à 70% déjà en 2000 et le ratio continue de s'améliorer, ce pays n'est par conséquent pas directement concerné par cette problématique. L'Allemagne se situe à un stade intermédiaire: elle n'est pas très éloignée de l'objectif de Lisbonne, elle devrait être capable de créer en 10 ans environ 500.000 emplois et elle pourrait utiliser, pour partie, l'option d'une augmentation modérée de l'immigration.

La situation de la France se présente très différemment. La population active continuera d'augmenter jusqu'en 2015 mais cette tendance sera alimentée seulement par le dynamisme démographique car on prévoit un léger déclin des taux d'activité et, en outre, on a retenu l'hypothèse que le taux de chômage, particulièrement élevé, se maintiendrait au même niveau durant toute la période. Elle se caractérise donc par un taux d'emploi bas.

4. CONCLUSION :UN MULTIPLICATEUR DE MIGRATIONS

On a essayé de présenter le rôle que pourrait jouer l'immigration de travail pour les 15 pays de l'Union européenne dans la perspective des objectifs d'emploi du sommet de Lisbonne.

Une première conclusion importante s'impose d'emblée: c'est la division de l'espace européen en 2 groupes de pays

Le premier groupe comprend des pays qui n'auront pas de difficultés à réaliser l'objectif d'un taux d'emploi de 70% Pour ces pays, la nécessité d'un accroissement des flux migratoires ne se pose pas.

Pour le deuxième groupe de pays, la réalisation de cet objectif est quasiment impossible. Pour ces pays; le recours à des flux massifs supplémentaires de migrants ne sera pas de nature à apporter une solution. En effet, on a montré que même avec des flux composés à 100% de migrants occupés, l'ampleur des flux nécessaires est trop élevée pour qu'ils puissent être économiquement et socialement absorbés

On, en outre, tenter dans cet exercice de cerner une notion qu'on pourrait appeler "le multiplicateur de migration" un peu par analogie avec le multiplicateur d'emploi keynésien.

Il est évident qu'on pourrait généraliser son usage à d'autres objectifs que celui qui consiste à atteindre les objectifs du Sommet de Lisbonne.

La formule proposée que l'on reprend ci-dessous devrait faire l'objet d'affinements.

$$\Rightarrow M = \frac{1}{1-t} \times ECAR \quad \text{où } t = \text{Taux d'Emploi fixé par les objectifs de Lisbonne (70\%)}$$

Ainsi, on devrait y ajouter un coefficient de pondération qui tiendrait compte du taux d'emploi des migrants pour connaître le nombre total d'immigrants que devrait comprendre les flux.

Pour résumer, les chiffres principaux sont les suivants

	Emploi total en 2000 calculé selon la projection	Emploi total en 2010 calculé selon la projection	Emploi total pour atteindre l'objectif de 70% calculé selon la projection	Emploi total à créer entre 2000 et 2010	Déficit d'emplois en 2010	Nombre de migrants nécessaires en 2010 pour aboutir au taux de 70% en n'ayant recours qu'à l'immigration
EU15	160 299 049	166 245 850	178 078 187	17 779 140	13 031 840	43 439 450

ANNEXES

Annexe 1 Hypothèses démographiques de la projection "baseline" Eurostat

Les hypothèses sont les suivantes :

ISF (2000-2025) : Austria (1,31-1,47), Belgium (1,54-1,75), Denmark (1,77-1,80), Finland (1,73-1,70), France (1,73-1,80), Germany (1,40-1,50), Greece (1,34-1,54), Ireland (1,89-1,82), Italy (1,22-1,45), Luxembourg (1,72-1,80), Netherlands (1,71-1,78), Portugal (1,53-1,70), Spain (1,19-1,45), Sweden (1,50-1,74), United Kingdom (1,72-1,80).

E₀Hommes (2000-2025) : Austria (74,98-77,86), Belgium (74,82-79,23), Denmark (74,19-77,91), Finland (73,92-78,09), France (74,80-78,82), Germany (74,74-78,70), Greece (75,91-79,69), Ireland (74,02-77,78), Italy (75,50-79,56), Luxembourg (74,39-79,38), Netherlands (75,49-78,75), Portugal (72,04-76,13), Spain (74,89-77,55), Sweden (77,33-79,54), United Kingdom (75,21-78,87).

E₀femmes (2000-2025) : Austria (81,17-83,52), Belgium (80,94-84,38), Denmark (78,97-81,61), Finland (81,10-84,03), France (82,83-85,88), Germany (80,82-83,94), Greece (80,96-83,97), Ireland (79,42-82,78), Italy (81,95-84,96), Luxembourg (80,81-84,16), Netherlands (80,86-83,63), Portugal (79,19-82,57), Spain (82,10-84,52), Sweden (82,02-83,94), United Kingdom (80,03-83,61).

Annexe 2 : Taux de chômage en 2000 et taux d'activité en 2000 et 2010

	Taux d'activité global (H+F), calculs*		Taux de chômage**
	2000	2010	
ALLEMAGNE	71,3	75,0	7,8
AUTRICHE	71,5	74,5	3,7
BELGIQUE	64,2	64,2	6,9
DANEMARK	80,3	79,9	4,4
ESPAGNE	63,8	66,0	11,3
FINLANDE	71,3	70,7	9,8
FRANCE	69,8	70,7	9,3
GRECE	64,1	66,8	11,0
IRLANDE	64,3	67,2	4,3
ITALIE	60,2	62,7	10,4
LUXEMBOURG	62,4	62,2	2,3
PAYS-BAS	71,2	72,1	2,8
PORTUGAL	70,7	73,3	4,1
ROYAUME UNI	75,6	76,2	5,4
SUEDE	76,3	73,8	5,6

* *Calculs à partir de projections de population active par âge et par sexe.*

** *L'emploi en Europe 2003, Evolution récente et perspectives, Commission Européenne.*

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET, D., 2002. "Immigration et avenir démographique", in : HERAN, F. op.cit pp. 354-365.
- BOUVIER L.F, POSTON D.L.& ZHAI N.B., 1997. "Population Growth Impacts of Zero Net International Migration" International Migration Review Vol.31 Number 2 (summer 97) pp.294-309.
- BROEKMAN, R., & DE JONG, A., 2000. "National and Regional Trends in the labour Force in the European Union, 1985-2050". Eurostat, Population and social conditions, working paper, 3/2000/E/n°13.
- COALE A., 1972. *Alternative Paths to a Stationary Population*, in WESTOFF CH. & PARKE R. *Demographic and Social Aspects of Population Growth*, U.S. Commission on Population Growth and American Future, vol.1, Comm Research Reports, Washington, pp.589-603.
- COLEMAN D., 2000. Who's Afraid of Low Support Ratios, A UK Response to the UN Population Division report on "Replacement Migration", in: *Expert group Meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline*, U.N, oct .2000 New York , UN/POP/PRA/2000/15.-3.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2002. *L'emploi en Europe, 2001 – Evolution récente et perspectives*. Luxembourg, Office des publications des C.E., 206p.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2003. *L'emploi en Europe, 2002 – Evolution récente et perspectives*. Luxembourg, Office des publications des C.E., 210p.
- DE JONG, A., & VISSER, H., 1997. "Long term International Migration scenarios for the European Economic Area ". Eurostat, Population and social conditions, working paper E4/1997-6.
- ESPENSHADE T., BOUVIER L., ARTHUR B., 1982. *Immigration and the Stable Population Model*, Demography, vol. 19, n81, pp. 125-134.
- ESPENSHADE T., BOUVIER L., ARTHUR B., 1986. "Population Dynamics with Immigration and Low Fertility" in *Below Replacement Fertility in Industrial Societies* (DAVIS et al), New York, Population Council supp. Population and Development Review, vol. 12.
- EUROSTAT, Enquêtes Forces de Travail, Luxembourg, annuels.
- FEICHTINGER G. & STEINMANN G., 1992. "Immigration into a Population with Below Replacement Level. The Case of Germany", Population Studies, vol. 46, n82, July 1992, p. 275-284.
- FELD, S., 2000. "Active Population Growth and Immigration Hypotheses in Western Europe". European Journal of Population 16 : 3-40.
- FELD, S, 2004. "Prévisions de population active et immigration en Europe", Gresp n° 42, 19 p. ,en voie de publication.
- HÉRAN, F., 2002. *Immigration, marché du travail et intégration*. Commissariat Général au Plan, La Documentation Française, Paris, 407p.
- KUIJSTEN A., 1990. *The Impact of Migration Streams on the Size and the Structure of the Dutch Population*, Wassenaar Symposium on the Demographic Consequences of International Migration, N.I.A.S., sept. 1990.
- LESTHAEGHE R., 2000. "Europe's Demographic Issues: Fertility, household formation and replacement migration " in Expert group Meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline, U.N, New York , OCT.2000 UN/POP/PRA/2000/20.
- OCDE 2002. *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris, 240p.

OFFICE FEDERAL DE STATISTIQUE, 1987. *Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse de 1986 à l'An 2025*, Berne, Suisse.

UNITED NATIONS, 2000a. *Replacement Migration*, New York, Population Division, ESA/P/W.P.160, 143p.

United Nations meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline, U.N, oct 2000, New York, UN/POP/PRA/2000/15.-3.

UNITED NATIONS, 2003a. *World Population Prospect, The 2002 Revision*. Volume I, Comprehensive Tables. New-York, U.N. publication ST/ESA/SER.A/222, 780p.

UNITED NATIONS, 2003b. *Long-Range population projections*. New-York, U.N. publication, August 2003, ESA/P/WP.186, 45p.

ZLOTNIK, H., 1998. "International migration 1965-1996", *Population and Development Review* 24 (3) : 429-468.